

■ Les indicateurs du recouvrement bien orientés

Au mois de mai, les indicateurs du recouvrement affichent une évolution plus positive. Les délais sont en baisse et les impayés sont mieux orientés que les mois précédents.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés est en augmentation de 0,18 point sur un an. Cette hausse est néanmoins moindre par rapport à celle observée le mois dernier où certaines TPE ont rencontré des difficultés techniques pour déclarer leur première DSN (déclaration sociale nominative). Parallèlement, et pour les mêmes raisons, le taux de ponctualité des paiements est en diminution de 2,23 points et restera certainement en repli pendant toute l'année. Les demandes de délais pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse sur un an glissant (- 5,2 %). La comparaison sur les trois derniers mois connus fait état d'une diminution moins importante (- 2,7 %) mais qui semble liée à un effet calendaire avec un mois de mai avec cinq lundis. Les délais retrouvent ainsi des niveaux proches de ceux observés trois années plus tôt. Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés stable sur un an (+ 0,00 point). Cette situation inchangée s'explique par des évolutions contraires : une légère hausse des impayés pour les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) alors qu'ils diminuent pour les très grandes entreprises (2 000 salariés et plus) et les PME (10 à 249 salariés). Par ailleurs, le taux de ponctualité des paiements des PME progresse de 0,26 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en diminution sur un an glissant (- 6,2 %).

Chiffre clé

4,794

milliards d'euros, c'est le montant total des exonérations au titre de l'année 2015 en Ile-de-France



1 4 7 2
4 8

Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin mai 2016

Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat - 2,23 pts

Taux des restes à recouvrer + 0,18 pt

Nombre de délais demandés - 5,2 %
(sur 12 mois glissants)

Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat * + 0,26 pt

Taux des restes à recouvrer + 0,00 pt

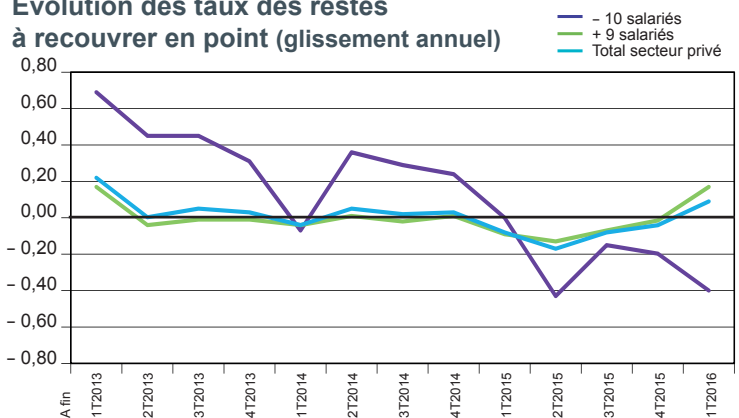
Nombre de délais demandés - 6,2 %
(sur 12 mois glissants)

* hors entreprises de plus de 250 salariés

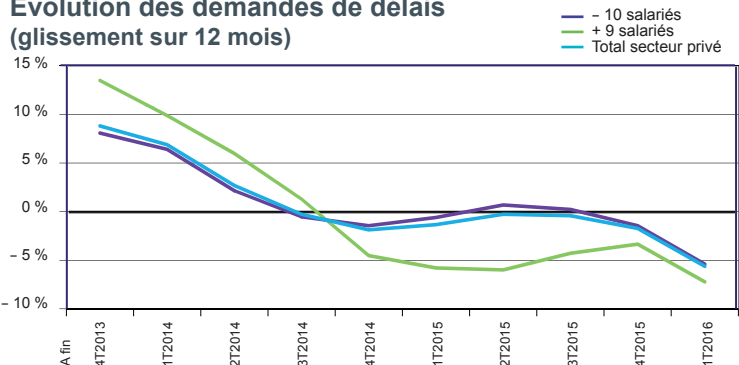
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



■ La croissance des contrats courts ralentit

À fin avril, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,8 %. Cette progression est un peu moins dynamique que celle observée les derniers mois, cela s'explique par le ralentissement de la croissance pour les CDD de moins d'un mois (+ 2,3 %). Sur les trois derniers mois connus par rapport aux trois mêmes mois de l'an dernier, la croissance du nombre de DPAE freine également (+ 2,5 %) sous l'effet également des CDD de moins d'un mois (+ 1,3 %).

Le nombre de DPAE en CDI progresse sur un an glissant (+ 4,7 %), soit une dynamique importante pour le second mois de suite. Sur les trois derniers mois connus, l'augmentation est supérieure (+ 5,4 %). Les CDD de plus d'un mois affichent également une hausse sur trois mois (+ 6,8 %).

■ La croissance modérée de l'emploi se confirme au 4^e trimestre

Au 4^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est de nouveau en hausse trimestrielle de 0,2 %, grâce au tertiaire. Plus de 10 000 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de près de 36 000 salariés (+ 0,8 %). Cette progression s'explique par la dynamique régulière observée tout au long de l'année 2015. L'emploi croît ainsi de 0,2 % pour le 4^e trimestre consécutif. À fin décembre, l'Ile-de-France dépasse ainsi son niveau d'emploi d'avant crise (+ 11 700 salariés). Dans le même temps, l'emploi national croît de 0,6 % sur un an.

La masse salariale progresse de 2,1 % sur un an cumulé (+ 2,4 % pour le seul 4^e trimestre), soit une progression plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,6 %). La masse salariale reste donc relativement dynamique dans la région. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) augmente un peu, avec une hausse de 1,7 % sur un an. Le SMPT francilien s'établit à 3 229 euros brut.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2015, elle a collecté 105 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin avril 2016

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,8 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 2,5 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 4,7 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,8 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 3,5 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,1 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 2,3 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,2 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 081 362

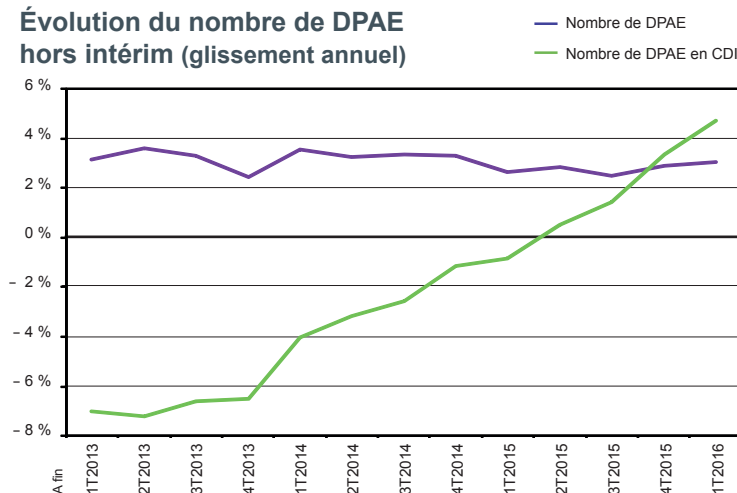
Évolution annuelle à fin décembre 2015

Effectifs salariés	+ 0,8 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,7 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 560 354

Évolution annuelle du 4^e trimestre 2015

Assiette salariale	+ 2,4 %
--------------------	---------

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

